



Crucifères

Avertissement No 15 – 14 août 2014

- **État de la situation** : soleil, chaleur et sécheresse des sols suivis de pluies abondantes et de températures fraîches.
- **Mouche du chou** : la ponte est généralement faible.
- **Altises** : observation de différentes espèces d'altises; dommages causés par des larves sur des rutabagas.
- **Chenilles défoliatrices** : présence dans la majorité des régions, mais les niveaux demeurent généralement faibles.
- **Cécidomyie du chou-fleur** : les captures sont variables; on observe des dommages à différents endroits.
- **Thrips** : en augmentation à certains endroits; des traitements sont effectués.
- **Pucerons** : forte présence dans différentes régions.
- **Limaces** : présence soutenue dans la Capitale-Nationale.
- **Maladies** : hernie des crucifères; nervation noire; rhizoctonie; taches alternariennes; mildiou et pourriture sclérotique.

ÉTAT DE LA SITUATION

Un cocktail de soleil, de chaleur et de quelques rares précipitations était au rendez-vous durant la dernière semaine et a été suivi de pluies abondantes. Les températures ont été près ou parfois au-dessus des normales de saison, atteignant à certains endroits un maximum de 30 °C. Les précipitations se sont faites rares dans la majorité des régions du Québec entre le 7 et le 11 août 2014. Cependant, les pluies abondantes reçues et à recevoir sur la majorité des régions viennent complètement modifier la situation. Les pluies reçues les 13 et 14 août étaient dans certains cas grandement attendues, mais peuvent également provoquer des problèmes par endroits. Si cette situation entraîne des poussées de croissance importante, des problèmes de carences sont à surveiller.

Lors des périodes soutenues de chaleur et de soleil, il est suggéré d'apporter une quantité suffisante d'eau aux plantes. Ceci peut aider à réduire les poussées de croissance et, par le fait même, réduire les problèmes de carences nutritives, particulièrement en calcium.

MOUCHE DU CHOU

La ponte de la mouche du chou a ralenti dans la plupart des régions du Québec. Certains champs ont reçu des traitements qui semblent avoir été efficaces pour contrôler ce ravageur. De plus, la chaleur et la sécheresse des derniers jours ne sont pas favorables à la survie des œufs de la mouche du chou. Demeurez vigilant et portez une attention particulière aux crucifères à racines tubéreuses (ex. : rutabagas). Surveillez l'évolution de la ponte et la présence de larves afin d'intervenir au bon moment. Pour en connaître davantage sur la mouche du chou, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

ALTISES

On observe une activité variable des altises dans les champs de crucifères. Les interventions se poursuivent afin de protéger les plants contre ces ravageurs. De plus, on nous rapporte la présence de dommages causés par les larves d'altises sur des rutabagas. Nos collaborateurs observent différentes espèces d'altises, dont l'altise à tête rouge. On note toutefois une diminution de la présence de l'altise des crucifères et de l'altise du navet. Les altises sont plus actives lors de temps chaud, ensoleillé et sec, il est donc important de rester vigilant et d'inspecter vos champs de crucifères. Pour plus d'information au sujet des altises, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Malgré une présence généralisée de la **fausse-teigne des crucifères** et de la **piéride du chou** dans les champs de crucifères, les niveaux de populations demeurent faibles. Les traitements visant ces chenilles offrent un bon contrôle. Dans les régions où elles étaient plus actives durant la dernière semaine, des traitements ont été effectués avant la pluie de mercredi (13 août). Pour obtenir plus de renseignements sur la fausse-teigne des crucifères et la piéride du chou, référez-vous à l'[avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

La **fausse-arpenteuse** se fait plutôt rare. Notons que les traitements sélectionnés contre les fausses-teignes des crucifères et les piérides du chou sont généralement aussi efficaces contre la fausse-arpenteuse du chou. Vous pouvez consulter le [bulletin d'information No 02](#) du 3 juin 2014 « Insecticides et fongicides homologués dans les cultures de crucifères en 2014 » afin de sélectionner un insecticide efficace contre les fausses-teignes des crucifères, les piérides du chou et les fausses-arpenteuses du chou, lorsqu'elles sont présentes simultanément dans vos champs de crucifères. Pour obtenir de l'information au sujet de la fausse-arpenteuse du chou, consultez l'[avertissement No 08](#) du 26 juin 2014.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

On note toujours une variabilité dans les captures de la cécidomyie du chou-fleur, autant selon les régions que d'un champ à l'autre. Par contre, dans certains champs, le nombre de cécidomyies du chou-fleur piégé est très important.

Des larves et des dommages (cicatrices liégeuses sur les tiges, plants borgnes ou déformés) causés par la cécidomyie du chou-fleur ont été observés dans certains sites et les pertes associées sont parfois importantes. De plus, il est à noter que tous les types de crucifères, cultivées ou sauvages, peuvent être attaqués par la cécidomyie du chou-fleur. D'ailleurs, outre dans des cultures de brocolis, on nous rapporte la présence de dommages causés par la cécidomyie du chou-fleur dans des cultures de choux, de chou-fleurs et de rutabagas.

Il est important d'installer les pièges spécifiques à la cécidomyie du chou-fleur et d'en faire le relevé deux fois par semaine. Cette recommandation est basée sur le fait que la femelle qui émerge du sol peut pondre dans les 24 à 48 heures suivant son émergence. Par la suite, les larves peuvent éclore rapidement (environ 48 heures) et commencer à se nourrir sur les tissus dans le bourgeon de la plante. Donc, en 3 ou 4 jours, des dommages peuvent avoir lieu. En relevant les pièges 2 fois par semaine, cela permet de ne pas dépasser le délai de 4 jours suivant l'émergence de la femelle et permet d'intervenir avant que les larves n'aient pu causer trop de dommages aux cultures. Ainsi, si les pièges sont relevés une fois par semaine, les larves peuvent avoir déjà causé des dommages irréversibles aux cultures.

Il n'est pas nécessaire que les populations soient très fortes pour que des dommages soient observés. Plusieurs produits sont homologués pour intervenir contre cet insecte. Consultez l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014 pour plus de renseignements sur la cécidomyie du chou-fleur ainsi que sur la stratégie d'intervention à utiliser contre ce ravageur.

THRIPS

On observe une augmentation des populations de thrips dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Des traitements sont en cours ou seront effectués afin de protéger les champs de choux contre les dommages que peuvent causer les thrips. Notez que les thrips peuvent migrer vers vos champs lors du battage des céréales et de la récolte de foin. Il est donc important de surveiller attentivement vos cultures afin d'intervenir contre les thrips, et ce, avant qu'ils ne se cachent entre les feuilles de chou et qu'il soit impossible de les atteindre avec les insecticides. Vous trouverez plus d'information sur les thrips dans l'[avertissement No 11](#) du 17 juillet 2014.

PUCERONS

Les populations de pucerons ont augmenté dans la majorité des régions du Québec et un grand nombre de pucerons ailés est observé. Des traitements ont été effectués ou le seront prochainement afin de contrôler les populations et de protéger les crucifères. À noter qu'il est important de protéger les cultures les plus à risques telles que les crucifères asiatiques et les rutabagas. Consultez l'[avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014 pour obtenir de l'information sur les pucerons.

LIMACES

Nos collaborateurs de la région de la Capitale-Nationale nous informent de la présence soutenue de limaces.

Description

On peut retrouver les limaces dans les champs de diverses crucifères (choux, chou-fleur, chou de Bruxelles, etc.). Elles possèdent un cycle de vie particulier, car elles peuvent s'autoféconder. La température joue un rôle dans le développement des limaces. Elles peuvent prendre 3 à 4 mois avant d'atteindre la maturité sexuelle. On les reconnaît par leur corps mou recouvert de mucus et elles sont dépourvues de pattes. Les conditions de sols humides, les températures fraîches et pluvieuses favorisent leur présence et leur activité. Le jour, elles sont dissimulées dans le sol ou sous les débris végétaux à la base des plants, tandis qu'elles sortent pendant la nuit pour s'alimenter.

Domages

Les limaces grignotent les feuilles des crucifères et parfois, elles dévorent complètement les surfaces des feuilles ne laissant que les nervures. Des traces visqueuses caractéristiques des limaces et des feuilles qui montrent des gros trous en dents de scie nous indiquent la présence de celles-ci. Elles s'attaquent aussi aux crucifères à racine tubéreuse telles que les rutabagas, les radis et les rabioles. Les lésions observées sont alors des petits trous dans la partie supérieure des racines comestibles.

Dépistage

Il est important de bien inspecter les plants afin d'observer les symptômes caractéristiques de la présence des limaces. Il ne faut pas oublier les pourtours de champs, les baissières et les zones de champs où les mauvaises herbes sont présentes.

Voici quelques méthodes préventives visant à minimiser les dommages causés par les limaces sur les plants de crucifères :

- Lors du choix de terrain, évitez les champs qui demeurent humides trop longtemps ou qui sont mal drainés;
- Évitez d'implanter des crucifères sur des retours de prairies;
- Évitez d'implanter des crucifères dans des champs où la matière organique n'est pas suffisamment décomposée;
- Évitez de choisir des champs où un fort pourcentage de résidus végétaux serait présent à la surface du sol;
- Éliminez les mauvaises herbes des champs;
- Travaillez le sol afin de permettre un assèchement plus rapide;
- Éliminez les abris potentiels des limaces : mauvaises herbes en bordure de champs, déchets végétaux, etc.;
- Laissez une bande de terre sans végétaux autour du champ afin de freiner l'activité des limaces.

Traitements phytosanitaires :

Pour lutter contre les limaces, voici quelques produits homologués pour les légumes, dont certaines crucifères. Note : vérifiez les étiquettes afin de connaître la liste complète des cultures homologuées, les doses spécifiques et les délais avant récolte.

- [SAFER'S SLUG AND SNAIL BAIT](#) (EDTA de sodium et de fer III)
- [DEADLINE M-PS](#) (métaldéhyde) (choux)
- [FERRAMOL](#) (phosphate de fer)
- [SLUGGO](#) (phosphate de fer)
- [SLUGGO PROFESSIONAL](#) (phosphate de fer)



Limaces se nourrissant sur une feuille de brocoli
Crédit photographique : Colorado State University
(<http://www.ext.colostate.edu/pubs/insect/05515.html>)

MALADIES

On remarque une stabilité de la gravité de la maladie dans les champs déjà diagnostiqués avec la hernie des crucifères. Par contre, on note la présence de nouveaux cas de la maladie en Montérégie. La **nervation noire** et la **rhizoctonie** sont toujours présentes, mais demeurent stables pour le moment. Nous vous invitons à consulter le [bulletin d'information No 03](#) du 10 juin 2014 afin de connaître les mesures préventives à adopter.

On observe des **taches alternariennes** sur différentes crucifères de la Montérégie, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Consultez l'[avertissement No 12](#) du 24 juillet 2014 afin d'obtenir plus d'information sur ces taches.

De nouveaux cas de **mildiou** ont été observés dans la Capitale-Nationale dans des champs de brocolis et de rutabagas. Cette maladie est aussi observée dans les régions de la Montérégie, de Lanaudière et de la Chaudière-Appalaches. Vous pouvez obtenir de plus amples détails sur le mildiou en lisant l'[avertissement No 07](#) du 19 juin 2014.

La **pourriture sclérotique** continue de progresser dans les champs porteurs et diagnostiqués avec cette maladie. Consultez l'[avertissement No 14](#) du 7 août 2014 afin d'obtenir plus d'information sur cette maladie.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Michèle Boudreau, agronome – Coordinatrice – Avertisseuse
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
Téléphone : 450 589-7313, poste 239
Courriel : m.boudreau@ciel-cvp.ca

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – Crucifères – 14 août 2014